

**Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 27 novembre 2024 à 17.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Eglise, pour y délibérer sur les points suivants**

**1. Projets d'infrastructures communaux**

- 1.1. Approbation des plans actualisés dans le cadre de l'aménagement d'une zone 30 à Munsbach, rue Principale
- 1.2. Approbation d'un devis supplémentaire dans le cadre de l'aménagement d'une zone 30 à Munsbach, rue Principale
- 1.3. Présentation des plans et approbation de la participation financière au projet de construction des réseaux à fibres optiques dans la commune

**2. Finances communales**

- 2.1. Présentation des comptes 2023
- 2.2. Présentation du budget rectifié 2024 et du budget initial 2025

**3. Urbanisme**

- 3.1. Autorisation au collège des bourgmestre et échevins d'ester en justice
- 3.2. Modification ponctuelle du plan d'aménagement général (PAG) de la commune de Schuttrange concernant un bâtiment à Schuttrange, place de l'Eglise, l'adaptation des dispositions de l'article 25 de la partie écrite du PAG et décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale

**4. Acte notariés, compromis et droit de préemption**

- 4.1. Approbation d'un acte de cession à titre gratuit (réf. 918/2024) concernant un terrain sis à Schuttrange, rue du Village
- 4.2. Approbation d'un acte de vente (réf. 904/2024) concernant un terrain à Schuttrange, lieu-dit « auf dem Grosbour »
- 4.3. Approbation d'un compromis de vente concernant un terrain à Uebersyren, lieu-dit « auf dem Rohtert »
- 4.4. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption concernant un terrain sis à Munsbach, rue Jeanne Rouff
- 4.5. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption concernant des terrains sis à Schrassig, rue de Luxembourg



**5. Forêts communales**

5.1. Approbation du plan de gestion des forêts communales pour l'exercice 2025

**6. Enseignement fondamental**

6.1. Approbation d'une convention concernant l'intervention temporaire d'enseignants de l'enseignement musical dans le cadre de projets de collaboration entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical

**7. Ressources humaines**

7.1. Création d'un poste d'employé communal pour les besoins du service des relations publiques, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif

**8. Questions écrites des conseillers**

**9. Question du public**

**Schuttrange, le 21 novembre 2024**  
**Le collège des bourgmestre et échevins**

  
**Claude MARSON**  
président



  
**c.s. Alain DOHN**  
secrétaire communal